

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**



**Université d'Oran**

**Ecole doctorale de français, pôle ouest**

**Antenne d'Oran**

**Mémoire de magistère**

**Option : Sciences du langage**

**Intitulé du travail :**

**« Analyse des glissements sémantiques dans les conversations des  
étudiants de l'université d'Oran : le cas des étudiants de la section de  
français ».**

**Présenté par :**

**Monsieur CHERNOUHI Ahmed**

**Sous la direction de :**

**Madame LALAOUI CHIALI Fatima-Zohra**

**Membres du jury :**

**Directrice de recherche :**

**Mme LALAOUI-CHIALI Fatima-Zohra (Professeur, université d'Oran)**

**Présidente du jury :**

**Mme BOUHADIBA Lelloucha (Professeur, université d'Oran)**

**Examinatrice :**

**Mme BOUTALEB Djamilia (maitre de conférence classe A, université d'Oran)**

**Année universitaire : 2011/2012**

***A vous mes parents et mes sœurs***

## Remerciements

Tous mes remerciements à ma directrice de recherche Madame LALAOUI-CHIALI Fatima-Zohra pour ses conseils et ses orientations.

Mon co-directeur de recherche Monsieur Pierre-Patrick HAILLET pour sa correction, son aide et ses conseils précieux.

Mes sincères salutations et remerciements aux enseignantes membres du jury.

A mes parents et mes sœurs pour leur encouragement et leurs expressions rassurantes.

A Messieurs Abdelkader GHELLAL et Mohamed TOUATI, Madame Farida FRIOUI pour leur aide et leur encouragement.

A mes collègues de l'école doctorale de français à l'antenne d'Oran enseignants et étudiants.

Au groupe d'étudiants qui m'ont aidé à faire l'enregistrement des conversations de mon corpus de recherche spécialement Rachid BENSADK.

# **Table des matières**

<b>Introduction générale</b> .....	06
0.1-Les hypothèses de recherche .....	08
0.2-Problématique .....	09
0.3-L'objectif de recherche .....	10
0.4-Le choix du sujet .....	11
0.5-Cadrage théorique .....	12
0.6-Cadrage méthodologique .....	14
0.6.1-Présentation du corpus .....	14
0.6.2-Le public ciblé .....	16
0.6.3-Niveau d'analyse .....	17
<b>Chapitre 1 : Etude sociolinguistique</b> .....	20
<b>1.1-Définition des concepts de recherche</b> .....	21
1.1.1-L'interférence .....	21
1.1.2-Le glissement sémantique .....	22
1.1.3-La variation .....	22
1.1.4-L'alternance codique .....	23
<b>1.2-La situation sociolinguistique en Algérie</b> .....	24
1.2.1-Le bilinguisme .....	25
1.2.2-La diglossie .....	26
1.2.3-Qu'est-ce qu'un continuum linguistique ? .....	28
<b>1.3-Aspect linguistique des jeunes locuteurs</b> .....	30
1.3.1-Le semi-continuum linguistique .....	32
1.3.2-Recueil préalable de conversations .....	34

<b>Chapitre 2 : Etude des phénomènes linguistiques résultant de contact des langues</b> .....	37
<b>2.1-Le rôle de l’alternance codique dans une interaction verbale</b> .....	38
2.1.1-Schéma de l’alternance codique .....	39
2.1.2-Analyse des recueils des alternances codiques .....	42
2.1.2.1-La politique de transcription des textes conversationnels .....	42
2.1.2.2-Analyse des alternances codiques .....	43
<b>2.2-L’interférence dans une situation de communication</b> .....	46
2.2.1-Analyse des recueils des interférences linguistiques .....	49
<b>2.3-L’analyse conversationnelle et le glissement sémantique</b> .....	56
2.3.1-Définition de la conversation .....	56
2.3.2-Définition de l’analyse conversationnelle .....	58
2.3.3-Schéma de la situation de communication .....	60
2.3.4-Identification des éléments du schéma .....	61
2.3.5-Le rapport analyse conversationnelle / glissement sémantique .....	62
<b>Chapitre 3 : Corpus et analyse des glissements sémantiques</b> .....	64
3.1-Le corpus .....	65
3.1.1-Normes de transcription .....	65
3.1.2-Lettres arabes et leur traduction en français .....	66
3.1.3-Transcription des conversations .....	67
<b>3.2-Analyse des glissements sémantiques</b> .....	73
<b>Conclusion générale</b> .....	84
<b>Références bibliographiques</b> .....	86

# **Introduction générale**

La communauté linguistique algérienne recèle de multiples codes (arabe classique, arabe standard, français) où chaque idiome<sup>1</sup> assume des rôles et des fonctions bien précis. Seul le paysage linguistique algérien constitué de deux pôles disant enjeux socioculturels et politiques. Ces deux enjeux structurent ce qui est appelé la politique et la situation sociolinguistique de la communauté dont les individus sont sensibilisés par la langue française qui est investie dans un marché linguistique<sup>2</sup> dit algérien en concurrence avec plusieurs langues.

Le français, qui constitue à lui seul, un pôle exogène important, occupe aussi, en dépit d'une officialité amoindrie institutionnellement, l'espace de l'écrit, de l'oral, de la norme académique et du fonctionnement des institutions. Il s'agit selon Khaoula Taleb Ibrahim d'un « *bilinguisme de controverse passionné ; la société algérienne est donc bien une société bilingue puisque deux langues différentes - l'arabe et le français – sont utilisés en contact permanent dans le parler des individus de la communauté dans toute situation de communication* ». (1993, p. 50).

---

<sup>1</sup> Idiome : langue spécifique à une communauté.

<sup>2</sup> Marché linguistique : communauté linguistique dans laquelle réside différentes langues.

## **0.1-Les hypothèses de recherche**

La langue française est présente dans la majorité des institutions algériennes ; le public auprès duquel nous avons recueilli notre corpus est constitué d'étudiants algériens inscrits en licence de français. L'examen des conversations montre que, lors d'échanges informels, les locuteurs communiquent d'une façon particulière qui nous a paru intéressante sur le plan linguistique.

Notre travail vise à trouver des réponses à toute une série de questions :

- 1)-**Les étudiants communiquent-ils en français ? En arabe dialectal ? Observe-t-on des cas d'alternance codique ? Des cas d'interférence ? Dans quelle situation ?
- 2)-**Leurs pratiques langagières subissent-elles des variations sémantiques ?
- 3)-**De quel ordre sont ces variations sémantiques ?
- 4)-**Les locuteurs sont-ils conscients de ces variations ?
- 5)-**Comment peut-on expliquer ces écarts ?

## **0.2-Problématique**

Le français est une langue qui est bien présente dans les pratiques langagières des Algériens, notamment dans celles des étudiants ; la plupart des Algériens maîtrisent cette langue, elle occupe une large place dans la société algérienne. Après l'arabe, la langue officielle du pays, le français est la deuxième langue des locuteurs algériens ; dans bien des cas, ces deux langues sont susceptibles d'être utilisées indifféremment dans la même situation de communication.

Nous tenterons de déterminer comment s'organisent les pratiques langagières des étudiants, quelles sont les variations qui se manifestent dans ces interactions, et quelles sont leurs caractéristiques. Nous chercherons également à déterminer si ces variations sont des écarts par rapport à la norme, et comment on peut les expliquer.

### **0.3-L'objectif de recherche**

Notre travail intitulé : « Analyse des glissements sémantiques dans les conversations des étudiants l'université d'Oran : le cas des étudiants de la section de français », s'inscrit dans le cadre d'une approche sociolinguistique basée sur une analyse proprement dite contrastive qui s'oriente vers une étude de conversations spontanées en langue française, celles des jeunes locuteurs. Ce travail tente d'adapter une démarche méthodologique constatant les glissements sémantiques, les alternances codiques et les interférences linguistique dans les interactions verbales des jeunes locuteurs et cela car la situation linguistique en Algérie est assez particulière d'où le contact permanent entre la langue française et l'arabe prédomine dans toute activité langagière. Ainsi, de multiples phénomènes langagiers se manifestent au cours de cet échange tels que : l'alternance codique, le code mixing, l'emprunt, le calque, l'interférence,...etc.

Ce que nous mettrons en évidence ce sont les difficultés linguistiques chez les étudiants autant que des locuteurs bilingues dont la langue cible est le français. Au cours de notre recherche nous nous intéressant essentiellement aux glissements sémantiques et aux variations lexicales que subit le langage des étudiants en situation de communication telle que les pratiques langagières bilingues en nous interrogeant comment s'organise cet échange.

A cet effet, nous nous intéressons principalement à l'esprit langagier des jeunes, à leurs besoins linguistiques éprouvés résultant des confusions entre les variétés langagières et le recours à la langue maternelle (arabe).

Ce travail nous permettra de démontrer le rôle du bilinguisme et du multilinguisme à savoir un phénomène fréquemment constaté celui des glissements de sens dans une situation de communication.

#### **0.4-Le choix du sujet**

L'intitulé de notre travail de recherche met l'accent sur les pratiques langagières des étudiants de licence de français à l'université d'Oran. La finalité du choix de ce sujet réside dans une tentative d'interrogations sur les lacunes linguistiques dont souffrent plusieurs étudiants en situation d'échange verbal bilingue. Il s'agit d'un phénomène qui relève du contact des langues (arabe / français), les deux codes qui constituent généralement le répertoire linguistique des étudiants. Ainsi il y aura un usage métissé des deux langues en contact permanent depuis la période coloniale.

En réalité, jusqu'à nos jours, il y a peu de travaux de recherche qui traitent la nature et la structure du français parlé par les Algériens, il s'agit de dire que les études sur le niveau sémantique des pratiques langagières en français se limitent à quelques recherches faites sur l'alternance codique et l'interférence linguistique.

En faisant notre recherche et en analysant notre corpus, nous aurons l'occasion de toucher les différentes disciplines de la linguistique générale, citons : la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la lexicologie et la phonétique sans éliminer la phonologie, ainsi nous nous appuierons sur toutes les branches et les approches de la discipline.

## 0.5-Cadrage théorique

Notre recherche a pour but de postuler essentiellement l'emploi de la langue française comme étant un code d'échange verbal bilingue en situation de communication et contribue à montrer comment s'organise cet échange. Nous aurons différents constats à ce sujet grâce à l'hétérogénéité des locuteurs et des textes conversationnels.

Il s'agit d'investir notre effort en étudiant les textes conversationnels en nous appuyant d'un côté sur les différentes approches de la sociolinguistique, et d'un autre côté sur les approches de la syntaxe, de la sémantique, la pragmatique et de la phonétique.

Notre sera divisé en deux parties, dans la première nous étudierons les phénomènes linguistiques résultant de contact des langues en nous appuyant sur le travail de Khaoula Taleb Ibrahim pour l'étude de l'alternance codique. Pour ce qui est de l'interférence linguistique, nous nous basons sur les travaux de Francis Debyser dans le cadre de la linguistique contrastive.

Dans la deuxième partie, nous la conversation et l'analyse conversationnelle en nous référant aux travaux de Pierre Bange « Analyse conversationnelle » (1992), de Véronique Traverso « L'analyse des conversations » (1999) et de Diane Vincent avec son travail « Les enjeux de l'analyse conversationnelle » (2001). Et pour l'interprétation sémantique des énoncés, nous nous référerons aux travaux de Pierre Patrick Haillet.

Dans l'analyse des glissements sémantiques, nous mettrons l'accent sur les travaux de Maurice Gross (1975) sur les glissements sémantiques des verbes et leur classement dans des tableaux et les expressions figées dans un énoncé.

## 0.6-Cadrage méthodologique

Notre recherche met l'accent sur les interactions verbales surtout les pratiques langagières des étudiants de l'université d'Oran de licence de français qui sont en graduation. Il s'agit des étudiants qui ont un niveau d'instruction conforme à leur milieu socioculturel. En revanche leurs discours conversationnels sont marqués par certains glissements proches en proche sémantiques, ainsi que les interférences linguistiques.

### 0.6.1-Présentation du corpus

Le corpus de notre travail de recherche est constitué par des enregistrements des conversations spontanées des étudiants de licence de langue française de l'université d'Oran. Ces enregistrements se sont faits à l'aide d'un magnétophone et s'est déroulé au sein de la faculté des lettres, langues et des arts située à Maraval (Oran) dans différents contextes, citons :

- Contexte (1)** : Dans une salle de TD.
- Contexte (2)** : Dans la bibliothèque de la faculté.
- Contexte (3)** : A l'amphi des cours magistraux.

Pratiquement, l'enregistrement a été réalisé en une période précise, de janvier 2009 jusqu'au décembre 2011. Il s'agissait d'un échange verbal de tour de parole<sup>3</sup> entre étudiants de différents sexes et les contenus des conversations de différents thèmes tels que :

-Les études, difficultés par rapport aux modules, mémoire de fin d'études, soutenance, travail, musique algérienne, coutumes, racisme, peine de mort .....etc.

---

<sup>3</sup> Tour de parole : c'est le système d'alternance des paroles des interlocuteurs dans une conversation.

Bien sûr, les textes conversationnels enregistrés sont constitués des interruptions, des rires, des voix et des bruits ; ainsi, nous avons dû faire le recueil de ces textes en énoncés oraux dont l'objectif est de constituer un corpus de référence (de modèle) d'une communauté linguistique cible et particulière, celle des étudiants de licence de français, de cette façon nous avons eu un échantillon référentiel de textes conversationnels.

Une étape très importante dans la constitution de notre corpus, c'est celle de la transcription graphique des contenus conversationnels, car transcrire orthographiquement les données recueillies nécessite de rester fidèle au texte conversationnel. C'est en suivant cette logique que nous avons pu organiser la constitution de notre corpus de recherche. Finalement, cette méthode nous a apporté de bonnes connaissances dans le domaine de la recherche.

Un point fréquent dans notre analyse, il s'agit d'établir deux approches, la première quantitative et la deuxième qualitative. Dans l'approche quantitative nous recueillerons le nombre suffisant des passages de conversations qui répondent à nos besoins.

Dans l'approche qualitative il s'agit de choisir à travers les données recueillies les modèles de glissements de sens puis les transcrire orthographiquement, quant aux interférences linguistiques, ils seront transcrits phonétiquement afin de les analyser.

L'utilisation de ces deux approches permettra d'obtenir de bons résultats.

### **0.6.2-Le public ciblé**

Le principe basique de notre corpus de recherche fait partie d'une approche sociolinguistique, il s'agit de la population que nous avons ciblée auprès de laquelle nous réaliserons un enregistrement de conversations spontanées, des pratiques langagières des jeunes Oranais, notamment les étudiants de l'université d'Oran de licence de français, une communauté linguistique estudiantine<sup>4</sup>, un groupe de locuteurs type et bien déterminé, faisant partie d'un milieu urbain, issu des différentes classes sociales. Et pour cela, nous nous sommes limités à des conditions bien précises vis-à-vis de cette communauté, citons :

- a)**-Etudiants d'un âge limité entre 18 et 23 ans.
- b)**-Ayant l'arabe algérien comme une langue maternelle.
- c)**-Demeurant à Oran.
- d)**-Inscrit(es) en licence de langue française.

---

<sup>4</sup> Population estudiantine veut dire un groupe de locuteurs étudiants qui partagent la même langue.

### 0.6.3-Niveau d'analyse

Le principe de notre recherche sera de dire que l'analyse du contenu conversationnel ne peut se faire sans tenir compte de l'analyse de la forme, car rappelons-le que dans cette pratique langagière il y a « *une ambiguïté naturelle* » comme le signale Kerbrat-Orrecchioni (1986, p. 05). Il s'agit donc d'étudier la structure sémantique du texte conversationnel sur le plan syntagmatique et paradigmatisque dans le but de repérer tout glissement sémantique.

Il s'agit également de faire une analyse du contenu proprement dite thématique de la conversation qui s'oriente vers une étude linguistique dont le but d'étudier les expressions figées<sup>5</sup>, ainsi étudier les changements de sens et des classes lexicales afin d'expliquer toute ambiguïté. Donc notre niveau d'analyse comporte :

- Une analyse de la forme.
- Une analyse du contenu.

---

<sup>5</sup> L'expression figée va être traitée dans le chapitre 3 dans le paragraphe 3. 2.

Dans le premier chapitre intitulé « Etude sociolinguistique », nous travaillerons tout d'abord sur la situation sociolinguistique en Algérie après l'indépendance jusqu'à nos jours. Il s'agira de nous intéresser du statut de la langue française dans la société algérienne, notamment chez les jeunes locuteurs qui sont étudiants à l'université. Cela ne peut se faire sans traiter les deux phénomènes linguistiques coexistant ; ceux du bilinguisme et de la diglossie.

Khaoula TALEB IBRAHIMI note « *Un bilinguisme de controverse passionné* », (1993, p. 50). Notre écrivaine a traité la notion du bilinguisme en Algérie dans le cadre d'une recherche sociolinguistique.

Egalement, nous étudierons le concept de diglossie dans la société algérienne. Puis, nous définirons les différents concepts sociolinguistiques de notre recherche en débutant par le concept fondamental celui du glissement sémantique. Ensuite la variation selon les principaux théoriciens en sciences du langage tels : W. Labov, S. poplack et J.J. Gumperz. Ainsi que l'interférence et enfin l'alternance codique (le code-switching).

Nous nous attacherons à l'aspect linguistique des jeunes locuteurs ceux de l'université d'Oran qui sont en train de préparer une licence en français en évoquant la nature de l'échange bilingue, et cela en nous interrogeant comment s'organise un échange bilingue entre des locuteurs d'un niveau institutionnel francophone.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude du rôle de l'alternance codique dans une interaction verbale<sup>6</sup> bilingue comme un phénomène sociolinguistique fréquent dans une société telle que la société algérienne. Egalement à l'étude de l'interférence linguistique dans une situation de communication en faisant une étude contrastive des interférences retenues à travers des dialogues spontanés d'étudiants de licence de langue française. Puis nous définissons la conversation et l'analyse conversationnelle en expliquant le rapport analyse conversationnelle / glissement sémantique.

---

<sup>6</sup> L'interaction verbale : la conversation.

Le troisième chapitre sera consacré à la transcription de nos conversations et au repérage des glissements sémantiques en nous appuyant sur les travaux de Maurice Gross dans la perspective de l'analyse sémantique et syntaxique.

# **Chapitre 1**

**« Etude sociolinguistique »**

## 1.1-Définition des concepts de recherche

**1.1.1-L'interférence** : C'est l'influence mutuelle de deux ou plusieurs langues utilisées en contact. L'interférence résulte du métissage des langues.

La notion d'interférence est abordée par Francis Debyser selon trois angles : didactique, psychologique et enfin linguistique. Notre champ de recherche nous conduit à focaliser l'attention sur les deux points de vue suivants :

« **a)-Point de vue psychologique** : l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude.

**b)-Point de vue linguistique** : l'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue ». Debyser, (1970, pp. 34-35).

-Dans ce tableau nous citons deux exemples d'interférences linguistiques :

Interférence	Type	Niveau
Je te rends visite pour t'accompagner au cinéma.	Transfert des sons de la langue maternelle.	Phonétique.
Comme j'étais fatigué, j'ai dû prolonger mon repos.	Transition des structures grammaticales et morphosyntaxiques de la langue maternelle (arabe dialectal) à la langue cible (français).	Morphosyntaxique.

**1.1.2-Le glissement sémantique :** C'est le fait qu'un des éléments de la phrase comporte des traits sémantiques non conformes et inattendus.

-Quelques exemples de glissements :

Glissement sémantique	Type	Correction
Tu veux <b>actualiter</b> ton statut ?	glissement sémantique du verbe « actualiter »	Tu veux <b>actualiser</b> ton statut ?

**1.1.3-La variation :** « *On appelle variation le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social* ». Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. (1999, p. 194).

Egalement le phénomène de la variation a été abordé par :

-W. Labov, (les années 70) : « *Il examine la variation dans les domaines de la liaison et du « e » muet, dans le style familial (vernaculaire) des New-Yorkais* ».

-S. Poplack et J.J. Gumperz : « *Les situations plurilingues (Porto-Ricains de New-York) permettent de décrire l'alternance codique (syntaxe) et les emprunts (lexique)* ». De Nucheze Violaine et Colletta (2002, p.09)

**1.1.4-L'alternance codique :** « *L'alternance codique, c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations les plus significatives du parler bilingue. Bien sûr, l'alternance codique ne doit pas être confondue avec le mélange de codes (stratégie de communication dans laquelle le locuteur mêle les éléments et les règles des deux langues), mais elle ne doit pas non plus être uniquement analysée comme la manifestation d'un manque de maîtrise dans l'une des deux langues concernées. Maîtrisée, elle est au contraire la marque d'une compétence bilingue, celle-ci entendue comme une compétence originale, spécifique et complexe et non comme l'addition de deux compétences linguistiques séparées* ». Mariella Causa (2007, N°351).

**Exemples :**

- Ouach, ça va ? (Alors, ça va ?).
- Bien, hamdoullah ! (Bien, Dieu merci).
- Rak fatigué nichan ? (Tu es fatigué, c'est ça ?).

## 1.2-La situation sociolinguistique en Algérie

Ce qui 'est remarquable en Algérie, c'est que la situation linguistique en Algérie dès l'indépendance reste vraiment complexe. Cette complexité se manifeste par l'existence de plusieurs langues. Parmi ces langues, le français qui est une langue prestigieuse que les algériens l'ont héritée du colonisateur, c'est une langue imposée aux locuteurs algériens.

Cela nous incite à nous interroger sur le statut de la langue française dans la communauté linguistique algérienne par rapport aux autres langues étrangères d'un côté et à la langue arabe d'un autre côté.

Quel statut tient la langue française dans la société algérienne ?

En réalité, l'usage du français a vu le jour après l'indépendance. Le système institutionnel algérien s'est ouvert à un bilinguisme fondé par un groupe des instruits algériens dans le but de former une société algérienne moderne et forte par ses institutions et par ses secteurs.

Le français a été enseigné dans les écoles à partir de la troisième ou la quatrième année primaire, une langue utilisée en contact permanent avec la langue officielle du pays qui est l'arabe classique. Autrement dit, dans les différents secteurs, le français est présent fréquemment dans les administrations, il tient une grande importance car presque tous les secteurs fonctionnent en langue française.

Le français est à lui seul la langue de plusieurs mass-médias écrits tels que les quotidiens périodiques, citons : *Le Soir*, *Le matin*, *L'actualité*, .... Les médias audiovisuels comme la chaîne 3 qui est diffusée en langue française ainsi que les émissions télévisées qui ont leur part dans la télévision algérienne telles que : les reportages, les documentaires et les films. Dans le domaine culturel, beaucoup de livres, romans et revues ont été publiés par des universitaires ou par des écrivains algériens.

Le chercheur en sociolinguistique urbaine concernant la situation linguistique de l'Algérie se trouvera forcément face à deux phénomènes linguistiques apparemment différents : le premier est celui du bilinguisme, le deuxième est celui de la diglossie.

Nous commençons notre étude par définir la notion du bilinguisme.

### **1.2.1-Le bilinguisme**

Khaoula Taleb Ibrahimy note que bilinguisme est selon André Martinet<sup>7</sup> : « L'emploi récurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté ». (2001, p. 50)

Le bilinguisme signifie un état de maîtrise de deux langues en contact permanent par les locuteurs d'une société donnée.

En Algérie, le bilinguisme est présent dans toutes les classes sociales, il se caractérise particulièrement par l'alternance de l'arabe classique ou dialectal avec la langue française. Autrement dit, le phénomène du bilinguisme est l'unité fondamentale de la structuration d'une élite arabisante<sup>8</sup> et en même temps francisante<sup>9</sup>. Il nous apparaît clairement que la société algérienne est une société bilingue car les deux codes : l'arabe et le français sont utilisés d'une façon permanente.

Selon Khaoula Taleb Ibrahimy : « *Le bilinguisme, en Algérie, qui, en fait, module les rapports de l'ensemble de la société algérienne avec ses différentes classes sociales, en s'inscrivant, dès l'origine, dans un rapport de domination politique et économique est un bilinguisme imposé par les nécessités et circonstances de l'histoire* ». (1993, p. 51).

Notre chercheur tente de dire que le bilinguisme de son existence en Algérie à priori et de son intégration dans toute situation de communication des locuteurs d'une façon particulière et en général dans toutes les classes sociales bien évidemment par l'usage de la langue française qui reste jusqu'à nos jours un des

---

<sup>7</sup> Martinet, André (1908-1999), linguiste français, chef de file du fonctionnalisme en France.

<sup>8</sup> Elite arabisante : communauté linguistique qui parle l'arabe.

<sup>9</sup> Elite francisante : communauté linguistique qui parle le français.

moyens fréquents de s'exprimer dans toutes les interactions verbales des locuteurs.

Nous passons maintenant à la notion de la diglossie :

### **1.2.2-La diglossie**

C'est un état ou une situation sociale et linguistique d'une même communauté ou d'un pays qui parle deux ou plusieurs langues et qui partage des domaines d'usage différents, autrement dit la diglossie concerne une communauté toute entière, c'est l'emploi concurrent de deux ou plusieurs langues par les individus de la même société.

La société algérienne est également une société diglossique, car :

Dans un premier temps, la langue arabe, langue officielle du pays, est utilisée par les locuteurs en contact permanent avec des dialectes spécifiques aux régions du pays, tels les parlers berbères<sup>10</sup> : le Kabyle (Kabylie), le Chaouïa (Aurès), le M'zab (Ghardaïa) et finalement le parler Targui (les Touaregs du Sahara algériens).

Dans un second temps, l'arabe est toujours employé avec des langues dites étrangères, notamment le français qui occupe un large espace dans la communauté linguistique algérienne.

Dans ce cadre, P. Bourdieu<sup>11</sup> considère que le rapport diglossique se réalise dans la société algérienne, dans les valeurs que les locuteurs attribuent à chaque variété dans le marché linguistique.

---

<sup>10</sup> Les parlers berbères : dialectes des populations d'Afrique du nord.

<sup>11</sup> Pierre Bourdieu (1930-2002), un sociologue français.

Afin de clarifier les différents points de la situation diglossique en Algérie, nous avons, tout d'abord décidé de rechercher les relations qui régissent le contact de la langue française avec l'arabe classique ou dialectal. Puis, celle du contact du français avec les dialectes berbères. Pour cela, nous devons nous appuyer sur les travaux de F. Prudent qui évoque deux types de critiques en disant :

*« La première (étant) d'ordre sociologique ou anthropologique, comment observer la parole d'une communauté stratifiée aussi complexe qu'une société post-coloniale ou néo-coloniale. La deuxième critique à l'encontre de la théorie canonique est d'ordre linguistique, comment étudier les variétés (ou tout au moins les énoncés) intermédiaires s'il est vrai que deux codes coexistent pendant des siècles dans une même communauté, et qu'il est légitime de se poser la question des modalités de cette coexistence, il n'est pas moins passionnant d'aller voir du côté des mélanges, des interpénétrations et des hybridations. (Il y a lieu de s'interroger s'il y a persistance de la situation de diglossie ou bien naissance d'un troisième système triglossie<sup>12</sup> ou bien l'existence d'un continuum) ».* Khaoula Taleb Ibrahimi (1993, pp. 45-46)

Selon F. Prudent, les relations qui existent entre le français, la langue arabe et les différents dialectes résident d'abord dans une perspective sociologique et anthropologique, il s'agit d'étudier le comportement langagier des locuteurs d'un pays qui a été colonisé environ un siècle et demi par la France. A vrai dire, le français a influencé les différentes classes sociales dont la langue d'expression est l'arabe, également il a émergé face aux dialectes algériens. Par ailleurs, ces relations se situent dans une optique tout à fait linguistique, à vrai dire, il faut se questionner sur la façon d'étudier toutes les variétés qui coexistent dans le paysage linguistique algérien du moment que deux langues de deux pôles différents cohabitent depuis longtemps dans la société algérienne.

---

<sup>12</sup> Triglossie : utilisation hiérarchisée de trois langues ou trois formes d'une même langue.

De même, il faut s'interroger comment ces deux codes linguistiques existent, il sera donc le moment de se demander si la situation diglossique en Algérie est stable ou il s'agira d'une naissance d'un autre système, celui de la triglossie ou une existence d'un *continuum*.

Cela nous incite à poser la question suivante :

### **1.2.3-Qu'est-ce qu'un continuum linguistique ?**

« *On parle de continuum linguistique lorsque deux ou plusieurs variétés linguistiques (langues ou dialectes différents) se mélangent sans qu'on puisse leur définir de limite géographique précise* ». Wikipédia (2012).

Le continuum linguistique concerne un système ouvert qui prend en charge la transition entre les différentes variétés.

Dans le marché linguistique algérien, le continuum repose sur les variétés suivantes : arabe classique, arabe dialectal, dialectes régionaux et la langue française. Nous assistons dans ce cas de continuum à un usage continu de la langue arabe avec ses différentes variétés (arabe classique, arabe dialectal) parallèlement avec la langue française.

Khaoula Taleb Ibrahimy évoque dans son livre *Les algériens et leurs (s) langues* l'exemple de l'Imam qui au cours de son discours utilise toutes les variétés pour s'exprimer et transmettre les idées à ses interlocuteurs. Nous en tant que chercheur en sociolinguistique urbaine, nous avons assisté à un discours d'un Imam dans lequel cet Imam emploie même la langue française pour s'exprimer quand il dit : « *Hadi c'est une interférence fé dine taçna* ». Dans cette phrase nous remarquons que le locuteur a évoqué trois variétés différentes, la première est en arabe dialectal quand il dit : « *Hadi (ça)* » et « *taçna (notre)* ».

Egalement quand il dit en arabe classique : « *fi (dans)* », « *dine (la religion)* ».

Et finalement en produisant une expression en langue française : « *c'est une interférence* ».

Dans cette perspective de continuum linguistique, Farouk BOUHADIBA a évoqué dans ses travaux sur la situation sociolinguistique en Algérie (Cf. F. BOUHADIBA, 2002) la notion du *semi-continuum* linguistique que nous étudierons dans la partie suivante.

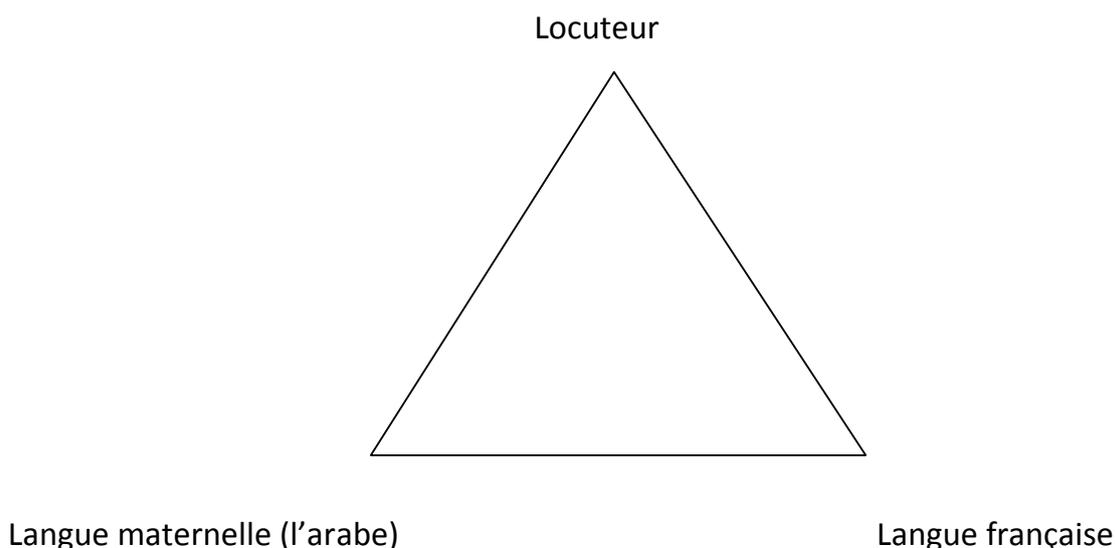
### 1.3-Aspect linguistique des jeunes locuteurs

Les jeunes locuteurs, une communauté linguistique assez particulière. A travers l'observation du comportement langagier des étudiants de l'université d'Oran, notamment de ceux qui préparent une licence en langue française, que ce soit le cas des étudiants de licence classique ou du LMD, nous avons pu constater qu'ils manifestent des habitudes langagières marquées par l'emploi permanent et fréquent des formes linguistiques interlangues<sup>13</sup>, où la langue cible est le français, puisque notre population visée est celle des étudiants dont le principe du cursus universitaire est la francophonie. Ces formes inter-langagières se traduisent par l'usage permanent des formules de l'arabe classique, l'arabe dialectal, les autres dialectes et parfois les inadéquates et inexistantes variétés dans les systèmes grammaticaux des autres codes linguistiques.

Cela peut être expliqué en premier temps par :

- L'appartenance socioculturelle du locuteur :
- La valorisation (parfois survalorisation) de la langue maternelle (l'arabe).
- Le rejet violent de la langue française.

Ainsi le schéma (triangle) suivant le montre :



---

<sup>13</sup> Les formes linguistiques interlangues : c'est les traits linguistiques empruntés à une autre langue.

De même, de la présence de la langue française en contact avec plusieurs variétés dans le cadre de métissage de langues étrangères résulte la prononciation des discours métissés qui s'intègrent énormément dans les pratiques langagières des jeunes.

L'usage de la langue française chez les jeunes locuteurs s'étale dans une perspective sociolinguistique qui s'oriente fréquemment vers la pratique de quelques domaines, disons phénomènes sociolinguistique tels que l'alternance codique (code swiching) notamment français/arabe algérien.

Le phénomène de l'alternance codique est conçu comme une stratégie conversationnelle chez les jeunes ou comme un souci langagier issu de l'influence des autres langues et dialectes correspondant au métissage de langues ou de leur formation institutionnelle.

## **Synthèse**

Les représentations discursives des locuteurs peuvent être déterminées par un métissage de langues, chaque locuteur bilingue possède particulièrement des habitudes langagières qui structurent ses pratiques langagières en milieu d'usage de la langue française. Ce code qui constitue à lui seul l'ensemble du répertoire langagier des étudiants notamment de ceux qui ont une formation francophone. Dans un premier temps nous disons que l'échange verbal des étudiants est marqué par l'utilisation fréquente de la langue française, mais ça n'empêche pas de constater que l'arabe dialectal et l'arabe classique sont souvent présents avec un usage inférieur par rapport au français, car rappelons que nos locuteurs sont issus d'une formation universitaire quasiment francophone.

### 1.3.1-Le semi-continuum linguistique

Le semi-continuum de la langue française selon Farouk BOUHADIBA dans ses travaux concernant la situation sociolinguistique en Algérie (Cf. F. BOUHADIBA, 2002) sous forme de tableau montrant la nature des pratiques langagières des étudiants qui font une licence de langue française.

<b>Niveau.</b>	<b>Langues utilisées.</b>	<b>Phénomènes linguistiques se manifestant dans les conversations des étudiants.</b>
1 <sup>ère</sup> année LMD	-Français -Arabe dialectal et parfois classique. -Dialecte (fréquemment tamazight).	-Emprunts -Alternance codiques -Glissements de sens -Variations Interférences -Parfois néologismes
2 <sup>ème</sup> année LMD	-Français -Parfois arabe dialectal	-Emprunts -Alternance codiques Glissements de sens -Interférences
3 <sup>ème</sup> année LMD	-Français -Parfois arabe dialectal	-Alternance codiques -Glissements de sens -Interférences

## Commentaire :

L'observation a priori du tableau précédent interprétant le comportement langagier des étudiants de chaque niveau montre que :

1)-Les pratiques langagières de notre population sont constituées d'un langage totalement bilingue.

2)-Par rapport aux trois niveaux (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>), nous constatons d'un côté la présence des différents phénomènes linguistiques tels que : l'alternance codique, l'emprunt, les interférences et les glissements. D'un autre côté, nous concevons l'usage supplémentaire des phénomènes linguistiques dans les conversations des étudiants de la première année, comme : les néologismes et les emprunts.

Enfin, les pratiques langagières des étudiants se caractérisent par des particularités qui à notre avis assurent le déroulement des tours de paroles ainsi que la gestion de l'échange conversationnel. De ce fait, nous remarquons la dominance de la langue française dans la quasi-totalité des conversations. Mais cela n'empêche pas de constater quelques dominances de l'arabe dialectal dans nos séquences<sup>14</sup> conversationnelles.

Nous avons estimé au préalable former un pré recueil de textes conversationnels dont les locuteurs sont issus d'une formation francophone, autrement dit, un groupe d'étudiants qui sont en train de préparer une licence en langue française. Cela a été fait en observant le comportement langagier de notre population en enregistrant leurs discours abordant différents thèmes.

Et voici quelques éléments biographiques qui caractérisent ces locuteurs avec des exemples de textes conversationnels qui comportent quelques phénomènes linguistiques résultants du contact des langues.

---

<sup>14</sup> Séquence : un élément de la conversation, il fait partie de la terminologie américaine.

### 1.3.2-Recueil préalable de conversations

#### Conversation 1 :

Locuteurs	Ahmed	Soumia
Age	19 ans	18 ans
Lieu de résidence	Oran	Oran
Niveau d'instruction	1 <sup>ère</sup> année LMD	1 <sup>ère</sup> année LMD
Niveau de connaissance de la langue	Moyen	Faible

A : Bonjour, ça va ?

S : Bonjour, oui ça va et toi ?

A : Je vais bien.

**S : Goulli, té là depuis quand ?**

A : Depuis une heure.

S : *Raní (je suis) fatiguée*, j'aime bien s'asseoir.

A : Ok, on va à la bibliothèque.

S : D'accord.

A : Off, ouahd taxieur tétu n'a pas voulu m'apporter l'ILE.

**S : *Démoralizak ? (Il t'a démoralisée ?)***

A : Ouallah !

**S : *On prend had (cette) tabla ? (table)***

A : Oui.

S : J'ai oublié de te dire, hier j'étais à Mosta, il y avait un accident dans la route.

A : Oh, c'était graf ?

S : Je sais pas, on a passé en direct.

A : Goulili, après demain, il sera l'anniversaire de Khadidja, tu viendras ?

S : Ché pas, chui occupée cette semaine.

### Conversation 2.1 :

Locuteurs	Mehdi	Sofiane
Age	20 ans	19 ans
Lieu de résidence	Oran	Oran
Niveau d'instruction	2 <sup>ème</sup> année LMD	2 <sup>ème</sup> année LMD
Niveau de connaissance de la langue	Moyen	Moyen

**M** : Salut, fréro !

**S** : Salut, comment vas-tu ?

**M** : *Nroulou* (ça roule) et toi ça va ?

**S** : On dit ça va pour éviter pourquoi.

**M** : Té dégouté à ce point ?

**S** : **Bezzaf (trop).**

**M** : De beau matin, tu t'ennuis, laisse tomber !

**S** : *Nsa* (oublie) *l'affaire* !

**M** : **Malak** (qu'est-ce que tu as ?), dans ton visage, il y a une blessure ?

**S** : Le vendredi, j'étais à la terrasse, l'pili m'a frappé.

**M** : hh, té aveugle hein !

**S** : J'étais en train de penser à l'examen.

**M** : **T'inquiètes pas, teslak** (ça se passera) **nchallah** !

**S** : Anchallah !

**M** : **Chabiba rahoum fi** (les jeunes sont dans) la salle de TD, on les rejoint ?

**S** : Non, je préfère rester ici, bach *népripari* l'exposé taçi (pour préparer mon exposé).

## Conversation 2.2 :

Locuteurs	Lydia	Ilhèm
Age	20 ans	19 ans
Lieu de résidence	Oran	Oran
Niveau d'instruction	2 <sup>ème</sup> année LMD	2 <sup>ème</sup> année LMD
Niveau de connaissance de la langue	Bon	Moyen

L : Bonjour, tu viens d'arriver ?

I : Oui, je viens maintenant.

L : T'étais connectée hier soir ?

I : Non, la connexion est partie.

L : Même moi, cette connexion me tape les pieds.

I : *Rívízítí ? (tu as révisé ? As-tu révisé ?)*

L : Oualou (rien), j'ai pas eu le temps.

I : T'a vu, *gaç (toute) la journée, nous sommes prise fina (nous) les filles.*

L : J'ai besoin des photocopies *taç (de) lexicosémantique.*

I : Rachid a.

L : Il est là ?

I : Il vient pas aujourd'hui.

L : **Mon Dieu ! Rahat çlia (ça m'a échappée).**

I : J'allais appeler Amina, *elle a je croie.*

# Chapitre 2

**« Etude des phénomènes linguistiques résultant du contact des langues »**

## 2.1-Le rôle de l'alternance codique dans une interaction verbale

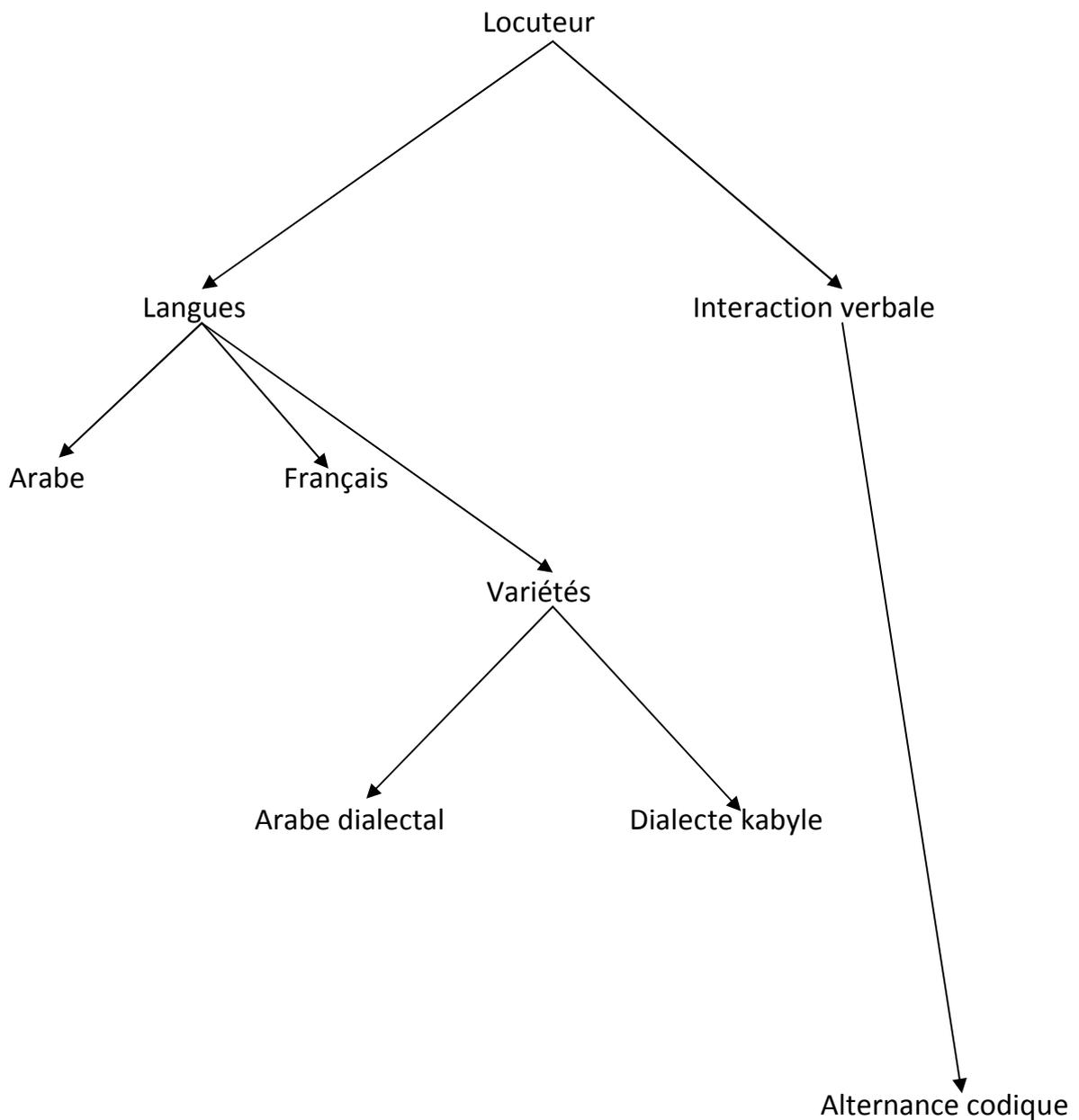
*« Dans la conversation la plus relâchée, nous moulons notre parole dans des formes précises de genres, parfois standardisés et stéréotypés, parfois plus souples, plus plastiques et plus créatifs. L'échange verbal dans la vie courante n'est pas sans disposer de genres créatifs. Ces genres du discours nous sont donnés autant que nous est donnée la langue maternelle dont nous avons une maîtrise aisée avant même que nous en ayons étudié la grammaire ».* Michael Bakhtine.

L'emploi permanent de deux langues est une stratégie de communication à travers laquelle le locuteur construit son parcours langagier. Selon François Grosjean *« L'alternance codique peut permettre au locuteur de : combler une difficulté d'ordre lexical, conférer à l'énoncé une valeur emblématique, poursuivre avec le dernier code utilisé (convergence), nuancer un message, affirmer son propre statut, exclure quelqu'un de la conversation (divergence) ».* (1982, p, 89).

L'alternance codique se manifeste dans une conversation telle qu'une transition d'une langue à une autre, cela se fait en rapport avec le milieu socioculturel du locuteur d'un côté et du contexte de la conversation de l'autre. En effet, cette transition linguistique peut être marquée par des glissements sémantiques qui s'introduisent comme une transgression des règles sémantiques ou lexicales dans la langue.

### 2.1.1-Schéma de l'alternance codique

Nous sommes face à un phénomène linguistique assez pertinent, à cet effet nous nous sommes décidés de le schématiser en fonction du répertoire langagier de nos locuteurs. Nous nous inspirons ici du model du schéma évoqué par Khaoula Taleb Ibrahim : :



De la base de ce schéma, nous constatons trois modèles d'alternances codiques.

Le premier est celui des variétés entre elles-mêmes, autrement dit ; une alternance entre l'arabe dialectal et le dialecte kabyle en ce qui nous concerne.

La deuxième celui des variétés avec les langues, et dans ce cas-là nous avons des sous-catégories :

a)-Alternance du dialecte kabyle avec l'arabe classique.

b)-Alternance du dialecte kabyle avec la langue française.

c)-Alternance de l'arabe dialectal avec la langue française.

d)-Alternance de l'arabe dialectal / arabe classique / dialecte kabyle et la langue française.

Dépendant des besoins de notre champ de recherche, nous avons mis l'accent sur les trois dernières sous-catégories, celles de :

**Alternance dialecte kabyle / français** : c'est le cas des locuteurs bilingues ayant des origines kabyles, c'est le résultat du recours à la langue maternelle.

**Exemple :**

**M** : *iniyid melmi rouhadh ar* la plage (Dis-moi, quand tu partiras à la plage ?)

**A** : Oui, *azeke* le matin bien sure. (Oui, demain matin bien sûr)

**M** : *inid kan* à quelle heure *anemlil* ? (Dis-moi, à quelle on se rencontrera ?)

**A** : à neuf heure

**M** : *anwaayesnahrn* la voiture ? (Qui est-ce qui va conduire la voiture ?)

**Alternance arabe dialectal / français** : c'est un cas fréquemment présent et dont les locuteurs sont des bilingues qui maîtrisent uniquement l'arabe dialectal (étant donné que c'est leur langue maternelle) et la langue française.

**Exemple :**

**S** : *hadā ouīn jīti* ? (tu viens d'arriver ?)

**H** : Oui, problème transport

**S** : toujours *haka* (comme ça)

**H** : *hadī hīa* (c'est ça) l'Algérie

**Remarque :** Ce cas d'alternance codique relève selon nous, d'une stratégie conversationnelle prise en charge par les locuteurs ou s'explique par des lacunes par rapport à une des deux langues du locuteur.

**Alternance arabe (dialectal / classique), dialecte kabyle et le français :** ce cas correspond à celui des locuteurs bilingues qui peuvent être issus de familles kabyles ou urbaines. Cette sous-catégorie d'alternance codique comporte des locuteurs de différentes classes langagières en commençant par l'arabe, le dialecte kabyle et finalement la langue française.

**Exemple :**

**A :** *wach, kach* affichage ? (Alors, il y a un affichage ?)

**L :** *Oulach* (il n'a pas)

**Z :** moi, j'y vais, *nrouh* (je pars)

**Remarque :** Nous constatons de prime bord que cette alternance résulte du :

-recours à la langue maternelle : arabe classique ou dialecte kabyle.

-manque de connaissance de la langue cible, dans ce cas le français.

## 2.1.2-Analyse des recueils des alternances codiques

### 2.1.2.1-La politique de transcription des textes conversationnels

Tel que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, nous avons formé un recueil de textes conversationnels dans lesquels l'alternance codique est fréquemment employée par les locuteurs. Dans un premier temps, nous avons décidé de souligner les passages qui comportent des alternances codiques en nous référant aux techniques de transcription des conversations. A cet effet, nous avons signalé les passages qu'illustrent des cas d'alternances codiques en gras selon le modèle d'écriture Lucida calligraphy (11). Cambria (12) gras pour la traduction ou la correction de l'alternance. Quant au français, nous l'avons transcrit en modèle Calibri (13).

#### Texte 1 :

**S :** *Raní (je suis) fatiguée, j'aime bien s'asseoir.*

**S :** *Démoralizak ? (Il t'a démoralisée ?)*

**S :** *On prend had (cette) tabla ? (table)*

#### Texte 2.1 :

**M :** *Nroulou (ça roule)*

**S :** *Nsa (oublie) l'affaire !*

**S :** Non, je préfère rester ici, *bach népripari l'exposi taçi (pour préparer mon exposé).*

#### Texte 2.2 :

**I :** *Rívizítí ? (tu as révisé ? As-tu révisé ?)*

**L :** *Oualou (rien), j'ai pas eu le temps.*

**I :** T'a vu, *gaç (toute) la journée, nous sommes prise fina (nous) les filles.*

**L :** J'ai besoins des photocopiés *taç (de) lexicosémantique.*

**I :** J'vais appeler Amina, *elle a je croie.*

### 2.1.2.2-Analyse des alternances codiques

Dans la première conversation, celle de deux étudiants inscrits en première année LMD de sexes différents ; garçon qui a 19 ans et une fille qui touche les 18 ans, nous avons pu déceler trois séquences qui contiennent des alternances codiques.

La première est produite de la façon suivante : *Raní fatiguée*. Cette expression est constituée de deux mots faisant partie de deux langues différentes, d'où le mot (*Raní*) est emprunté à l'arabe dialectal et qui signifie en français (**je suis**).

En revanche, le mot (*fatiguée*) fait partie de la langue française. Dans ce cas là, la locutrice mélange deux codes : l'arabe dialectal et le français, du moment qu'elle appartient à une société qui parle l'arabe. De même, cette locutrice est en train de préparer une licence en français c'est pourquoi son discours est métissé.

Dans la deuxième séquence, la locutrice produit le mot (*Démoralizak*) ; elle l'a conjugué selon le modèle du système de conjugaison arabe en remplaçant le (é) du participe passé (**démoralisé**) par (**ak**) qui correspond au son d'un pronom dans le système phonétique de l'arabe dialectal.

Dans la troisième, nous constatons également un mélange entre les deux codes : français et arabe dialectal, cela se manifeste par le fait de dire :

(*On prend had tabla*), qui veut dire en français (**on prend cette table**). La locutrice a fait un appel deux mots qui n'existent plus en français, ces deux mots font partie de l'arabe dialectal et de l'arabe classique à la fois, ceux de (*had*) et (*tabla*).

D'abord, le mot (*had*) en arabe dialectal et en arabe classique c'est (هذه), il signifie en français (cette). Puis, le mot (*tabla*) en arabe dialectal et en arabe classique c'est (طاولة). De même, ce mot appartient à la langue française et dans cette séquence il a été arabisé, à vrai dire prononcé selon le modèle arabe.

Dans la deuxième conversation 1, nous avons deux locuteurs de sexe masculin, le premier a 20 ans et le deuxième 19 ans ; ces deux locuteurs sont inscrits en 2<sup>ème</sup> année LMD. Dans ce texte conversationnel, nous avons repéré trois séquences contenant des alternances codiques. Dans la première séquence, le locuteur répond en disant (*nroulou*) qui veut dire (**ça roule**). Ce mot qui n'existe plus en arabe a été emprunté à la langue française et conjugué selon les traditions de l'arabe dialectal.

Concernant la deuxième séquence, le locuteur dit en s'adressant à son interlocuteur (*nsa l'affaire*) qui veut dire en français (**oublie l'affaire**). Il a évoqué un mot d'origine arabe classique et dialectal, celui de (*nsa*) et (*انسى*), en français c'est (**oublie**).

Finalement, dans la dernière séquence, il y a un ordre respectif de l'usage des deux codes : l'arabe dialectal et le français en disant :

Je préfère rester ici, (*bach népripari l'exposé taçi*), (pour préparer mon exposé).

Cela apparaît clairement quand le locuteur commence par une phrase produite en langue française (je préfère rester ici). Puis après, il passe à l'arabe dialectal à travers cette expression : (*bach népripari*) en gardant un verbe de la langue française (prépare) conjugué selon les normes de la conjugaison de l'arabe dialectal, avec un mot français tel que (exposé), ainsi cette décomposition de l'énoncé le montre :



D'après cela, nous constatons que le répertoire langagier du locuteur est constitué systématiquement de deux codes au minimum (l'arabe dialectal et le français). Cela s'explique en partie par l'usage de ces deux langues en contact permanent. Il s'agit dans ce cas-là, d'une semi-transition de la langue française en arabe classique selon la décomposition que nous avons faite pour l'énoncé précédent suivant cet ordre :

(Arabe dialectal) + Français) + (Français) + (arabe dialectal).

Rappelons que cette semi-transition est le résultat de contact des langues d'un côté et du recours à la langue maternelle d'un autre côté. Il s'agit probablement d'une stratégie discursive propre au locuteur bilingue issu d'une formation francophone.

Dans la deuxième conversation 2, nous sommes arrivés à recueillir quatre séquences dans lesquelles l'alternance codique est présente. Ce qui est constaté dans la première séquence est l'usage des verbes français conjugués selon le système de conjugaison de l'arabe classique comme le cas du mot (*riviziti*) qui signifie normalement en français (**tu as révisé ?**) ou (**as-tu révisé ?**), c'est le cas de l'arabisation de verbes français.

Dans la deuxième séquence, la locutrice introduit son discours par un mot emprunté à l'arabe dialectal (*oualou*) qui veut dire en français (**rien**) et détermine son énoncé par une phrase produite totalement en langue française (**j'ai pas eu le temps**).

Quant à la troisième séquence, elle est constituée de deux propositions ; dans la première, nous relevons le mot (*gaç*) qui appartient à l'arabe dialectal et dont la signification en français est (**toute**). Dans la deuxième proposition, la locutrice se sert de la même façon en introduisant le mot (*hna*) qui veut dire (**nous**) entre deux expressions françaises. Le même cas également pour dans la quatrième séquence, et cela quand la locutrice produit une phrase totalement en langue française avec un mot de l'arabe dialectal (*taç*) qui signifie (**de**) en français.

## 2.2-L'interférence dans une situation de communication

Dire échange bilingue c'est dire contact des langues. Il s'agit d'une mise en contact de deux langues : l'arabe et le français, de deux systèmes linguistiques, phonétiques et syntaxiques totalement différents. Au cours de cet échange bilingue, les interactants<sup>15</sup> sont confrontés à une situation de communication spontanée du fait qu'ils communiquent avec leurs propres discours en rapport avec leurs répertoires langagiers et issus de leur milieu socioculturel. En cela, nous avons constaté qu'ils produisent un discours métissé ; un discours marqué par le passage d'une variété à une autre, en ce qui nous concerne de la langue française à la langue arabe.

Les locuteurs emploient l'arabe et le français en même temps en contact permanent. De ce fait, ils utilisent deux langues différentes de deux systèmes différents, de même, ils font appel aux règles de leur(s) langue(s) maternelle(s) ainsi ils produisent des interférences linguistiques.

La notion d'interférence linguistique a été définie par plusieurs linguistes, mais la définition qui nous semble adéquate avec notre champ de recherche est la suivante : A. Hassan écrit :

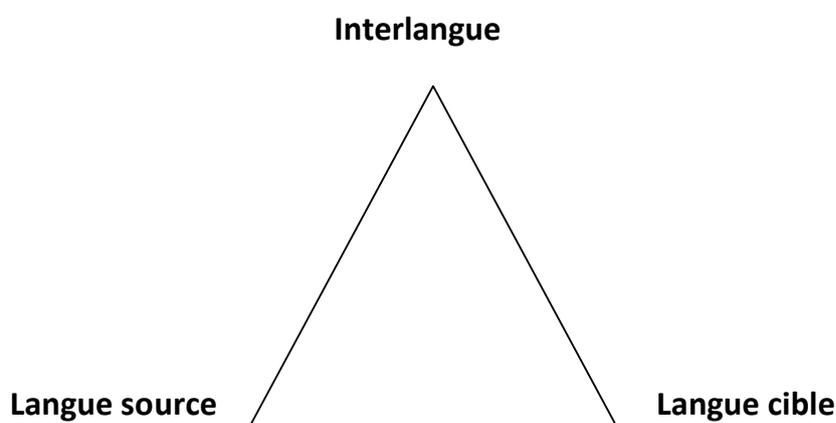
*« L'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue. »* (1974. n°5, p. 171).

---

<sup>15</sup> Les interactants sont les locuteurs dans une conversation.

L'interférence nous apparaît éventuellement comme une stratégie discursive forgée par les locuteurs bilingues en s'appuyant sur leur langue maternelle. Cela nous amène à nous focaliser l'attention sur le schéma de l'interlangue<sup>16</sup> proposé par

S.P Corder :



De l'observation de ce schéma, nous constatons que l'interlangue comporte trois *sous-systèmes* au fur et à mesure de notre cas d'étude :

- Une partie du système de la langue source (arabe).
- Une partie du système de la langue cible (français).
- Un système de règles n'appartenant ni à l'un ni à l'autre de ces deux systèmes, donc spécifique au dialecte idiosyncrasique<sup>17</sup> de l'apprenant à un moment donné.

Selon F. Débyser : « L'interférence est le résultat de la différence de structures entre la langue source et la langue cible ». (1970, p. 34)

Les locuteurs disposent des répertoires langagiers propres à leur langue maternelle (l'arabe), ce répertoire est doté d'un système particulier de règles. Ils disposent également des répertoires langagiers issus de leur langue cible (français) qui est codifiée et normalisée.

---

<sup>16</sup> L'interlangue est tout ce qui se rapporte aux éléments d'une autre langue.

<sup>17</sup> Dialecte idiosyncrasique représente la variété particulière propre à un locuteur face aux influences de divers facteurs sociaux.

Le locuteur bilingue, en s'exprimant, est confronté à une situation de transition des règles et des unités de sa langue maternelle à la langue cible qui est le français en ce qui nous concerne. De ce fait là, deux types d'interférence coexistent :

**a)-L'interférence interlinguale** : C'est la transition des éléments de la langue (1) à la langue (2), pour notre cas, il s'agit d'une transition de la langue arabe à la langue française.

**b)-L'interférence intralinguale** : C'est le cas d'interférence dans la même langue. Par rapport à notre champ de recherche, nous allons nous référer au premier type d'interférence, celui des interférences interlinguales. Pour cela, nous nous appuyons sur l'ensemble des textes conversationnels recueillis dans le chapitre précédent.

### 2.2.1-Analyse des recueils des interférences linguistiques

#### Conversation 1 :

S : J'ai oublié de te dire, hier j'étais à Mosta, il y avait un accident dans la route.

A : Oh, c'était *graf* ?

Interférence	Transcription	Correction		Type d'interférence
Graf	[ graf ]	Grave	[ grav ]	Phonétique

#### Commentaire :

Le locuteur en prononçant le monème Graf [ graf ] fait la confusion entre les deux phonèmes :

[ f ] : Une consonne orale qui existe en parallèle en arabe et en français.

[ v ] : Une consonne orale qui appartient seulement à la langue française.

Il s'agit dans ce cas là, d'un voisinage du [ f ] et [ v ], ce voisinage est le résultat de l'influence de la langue maternelle du fait que le locuteur communique avec cette langue dans presque toute situation.

### Conversation 2.1 :

**M** : Té *digouté* à ce point ?

**M** : **Malak (qu'est-ce que tu as ?), dans ton visage, il y a une blessure ?**

**S** : Le vendredi, j'étais à la terrasse, *lpili* m'a frappé.

**M** : té aveugle hein !

**S** : J'étais en train de penser à l'examen.

Interférence	Transcription	Correction		Type d'interférence
Digouti	[ diguti ]	Dégouté	[ degute ]	Phonétique
Lpili	[ lpili ]	Le pilier	[ pilje ]	Phonétique

### Commentaire :

Restant toujours sur la même optique d'interférences phonétiques, nous remarquons que le monème digouti [ diguti ] est mal prononcé à deux niveaux mais avec la même voyelle [ i ], la preuve apparait en transcrivant ce nous avons entendu dire le locuteur du moment qu'il prononce le [ e ] en [ i ].

[ e ] : une voyelle orale fermée, ce phonème appartient uniquement à la langue française.

[ i ] : Une voyelle orale très fermée, elle appartient aux deux systèmes phonétiques arabe et français.

Il apparait clairement que ces deux voyelles se différencient, car le [ e ] est moins fermé que le [ i ]. En effet, le locuteur n'arrive pas à articuler correctement la voyelle [ e ] qui lui paraît étrangère à ces habitudes langagières. De plus, un locuteur bilingue est confronté souvent à des situations de communication tout à fait amicales et familières, de ce fait il communique en langue arabe. Ainsi, son articulation est souvent conditionnée par le système phonique de sa langue maternelle.

Un autre cas d'interférence phonétique est constaté, celui du monème lpili

[ lpili ]. L'observation montre que le locuteur a arabisé le mot pilier en le prononçant selon le modèle d'articulation arabe. De même, la structure du monème lpili [ lpili ] apparaît particulière du fait de faire disparaître la voyelle [ e ]. Cela illustre comme nous l'avons dit une arabisation du monème dans un premier temps et une sorte d'abréviation en prononçant [ lpili ] dans un second temps. De [ pilje ], on passe à [ pili ], la voyelle [ e ] et la semi-voyelle [ j ] disparaissent.

## Conversation 2.2 :

L : Mon Dieu ! Rahat çlia (ça m'a échappée).

I : J'vais appeler Amina, *elle a je croie.*

Interférence	Transcription	Correction		Type d'interférence
Elle a je croie.	[ elazəkrwa ]	Elle en a je croie.	[ elānazəkrwa]	Morphosyntaxique

### Commentaire

Concernant cette conversation, nous avons retenu une interférence de type morphosyntaxique comme le locuteur produit l'énoncé suivant :

Elle a je croie.

A travers la décomposition de cet énoncé en unités grammaticales, on obtient :

Elle → Syntagme nominal 1

a → Syntagme verbal 1

je → Syntagme nominal 2

croie → syntagme verbal 2

Dans cette séquence à deux syntagmes nominaux et deux syntagmes verbaux manque un élément qui tient une grande importance, celui du complément d'objet direct (COD), car au début de cette séquence la formule (elle a) est mal structurée, elle est incomplète et même incomprise, la nuance apparaît en disant : (elle a) quoi ?, il s'agit ici de renforcer la séquence par le pronom (en) qui sert dans l'énoncé à remplacer le complément d'objet direct (les photocopiés). En fait, le locuteur dans ce cas, s'est appuyé sur une formule empruntée au système grammatical de l'arabe dialectal **عندها**, ainsi c'est une transition d'élément de la langue maternelle (l'arabe) du locuteur à la langue cible (français).

### Conversation 3 :

R : J'étais à *l'institut* de maintenance.

N : Comme j'étais fatiguée, j'*ai dû* prolonger mon congé de maladie.

Interférence	Transcription	Correction		Type d'interférence
Instutut	[ nstyty ]	Institut	[ nstity ]	Phonétique
J'ai dû	[ ʒɛdy ]	Je devais	[ ʒəðəvɛ ]	Morphosyntaxique

### Commentaire

En s'attachant toujours aux interférences phonétiques, nous notons le niveau d'interférence suivant : instutut [ nstyty ] au lieu de dire institut [ nstity ], il s'agit en cela d'une interférence interlinguale du moment que le locuteur confond entre les deux phonèmes [ y ] et [ i ].

[ y ] : une voyelle orale fermée, arrondie.

[ i ] : une voyelle orale fermée, non arrondie.

Ce qui est notable est que ces deux voyelles appartiennent au système vocalique français, le [ i ] appartient au système vocalique arabe cependant le [ y ] n'y appartient plus. D'ailleurs, l'interférence [ y ] [ i ] s'est faite en rapport avec le système de prononciation arabe qui reste souvent le point de départ des locuteurs bilingues dans toute interaction verbale.

Un autre type d'interférence est conçu dans ces séquences conversationnelles, celui de : comme j'étais fatiguée, j'ai dû prolonger mon congé de maladie.

Il est à noter que dans la proposition (j'ai dû prolonger mon congé de maladie) le verbe (ai dû) n'est pas conjugué correctement, étant donné que le verbe de la proposition principale (était) est à l'imparfait, le verbe de la complétive (devoir) doit être conjugué à l'imparfait en s'appuyant aux systèmes de la concordance des temps.

Cette interférence est le résultat de l'utilisation du système grammaticale de la langue arabe au lieu de s'appuyer celui de la langue française.

## 2.3-L'analyse conversationnelle et le glissement sémantique

### 2.3.1-Définition de la conversation

« La conversation est une activité sociale où la parole est produite en alternance par différents participants. Il s'agit d'une activité conjointe. S'avère par conséquent inadéquat tout modèle qui laisse sous-entendre une mécanique où A envoie un message à B, qui le reçoit – A ayant un rôle actif et B un rôle passif ». Vincent (2001, p. 181).

La conversation est une activité et une perspective linguistique, plus particulièrement sociolinguistique. Cette activité se caractérise par des normes bien précises, qui forment des systèmes entre elles et qui permettent aux interlocuteurs d'organiser et de faire évoluer leur échange verbal pour une meilleure interaction.

Dans le cadre de la description d'une conversation, le linguiste Américain H. Paul Grice parle de *maximes conversationnelles*<sup>18</sup> que les interactants doivent respecter. Ces maximes doivent être respectivement dépendantes de toute conversation, elles sont quatre : *quantité, qualité, pertinence et manière*. Ces quatre maximes dépendent, à leur tour, d'un principe fondamental dans une conversation, celui de la *coopération*<sup>19</sup> commune entre les participants à la conversation.

---

<sup>18</sup> Les maximes conversationnelles sur la base du « *principe de la coopération* », elles sont liées aux conditions de la réalisation d'un dialogue spontané.

<sup>19</sup> Le principe de coopération de Paul Grice, ce principe sert à organiser la manière rationnelle dans une conversation.

Diane Vincent et Marty Laforest écrivent : « *Une vraie conversation est une activité en soi et pour soi qui émerge dans une atmosphère de paix et de quiétude. C'est une activité privée qui rassemble un nombre limité de participants qui sont dans un état d'attention et de confiance. Une vraie conversation implique la réciprocité et une écoute attentive, en plus de sujets sérieux qui sont abordés en profondeur. Il s'agit d'un moment spécial pour l'expression des émotions et de l'intelligence* ». (Laforest et Vincent 1996).

La conversation est selon Diane Vincent une activité sociale dont les participants dépendent d'une alternance en échangeant la parole, ce qui assure un *tour de parole*, cette dépendance est le principe de conversations qualifiées comme normales.

### 2.3.2-Définition de l'analyse conversationnelle

Kallmeyer et Schütze définissent l'analyse conversationnelle comme : « *Recherche empirique sur des discours produits dans des situations de communication naturelles, recueillis et stockés par des moyens électroniques, transcrits et analysés du point de vue des structures de déroulement de la communication, des activités des participants à l'interaction et/ou présuppositions ou attributions de signification mises en œuvre par eux* ». (1976, p. 04)

L'analyse conversationnelle est issue de l'*ethnométhodologie*<sup>20</sup>, elle est considérée comme une approche sociolinguistique dont le but est d'observer et de décrire à la fois un dialogue oral. Le but de l'ethnométhodologie est comme le souligne Psathas : « *Comprendre le monde comme les hommes le voient et l'interprètent dans la vie quotidienne* ». (1980, p. 271).

L'analyse conversationnelle repose également sur l'étude et l'interprétation sémantique et pragmatique du message spontané en s'appuyant sur les différentes disciplines des sciences du langage notamment la linguistique, la sémantique, la morphologie, la syntaxe et dans des cas d'étude de la prosodie elle fait appel à la phonétique.

Diane Vincent note que les analystes de la conversation alternent entre deux stratégies d'analyse : « *Observer chaque détail comme objet autonome – autosuffisant – pour en comprendre la mécanique, puis relier cette mécanique à celle d'un autre objet* ». (Vincent 2001, p. 180)

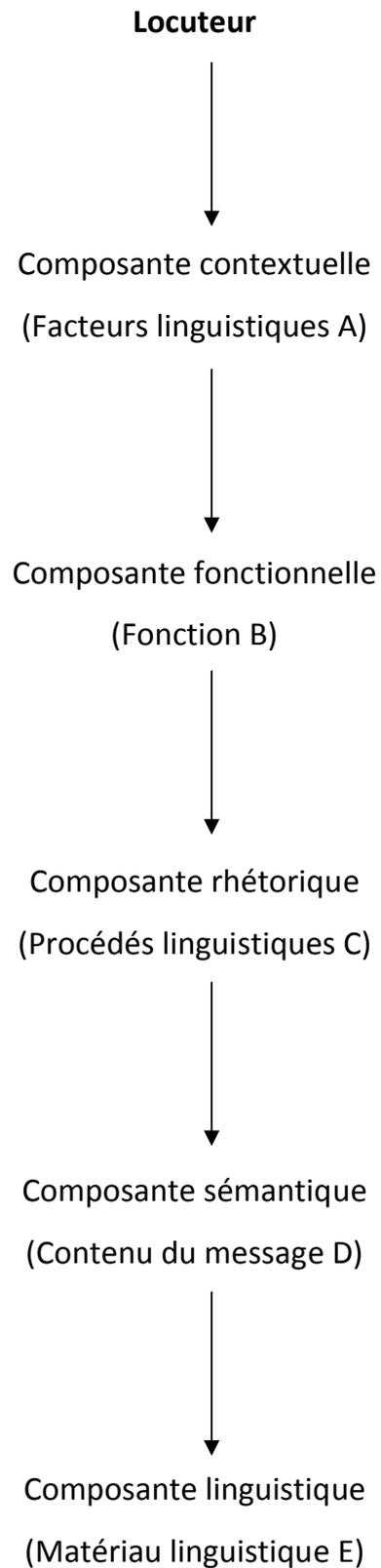
---

<sup>20</sup> L'ethnométhodologie est un courant de la sociologie fondé à la fin des années soixante par Harold Garfinkel.

Pour analyser une conversation, il faut tout d'abord observer chaque énoncé dans son sens et sa forme uniques afin d'en saisir l'intention sémantique et syntaxique, de même que communicationnelle, ensuite mettre tous les énoncés en rapport dans le but de déterminer l'intention globale du message conversationnel. Cette opération se fait du particulier au général. L'analyste de la conversation s'intéresse également aux langues prises en charge par les interlocuteurs, à leurs habitudes et comportements langagiers lors de l'échange verbal.

### 2.3.3-Schéma de la situation communication

Ce schéma montre les caractéristiques et les composantes d'une situation de communication :



#### 2.3.4-Identification des éléments du schéma

-**Le locuteur** : c'est l'élément fondamental dans une conversation, il joue le rôle d'interlocuteur et auditeur en même temps.

-**Composante contextuelle** : c'est l'ensemble des contextes choisis par les interlocuteurs dans une situation de communication.

-**Composante fonctionnelle** : c'est l'étude des fonctions du langage dans une communication.

-**Composante rhétorique** : c'est l'étude de *l'implicite*, du non dit dans une interaction verbale.

-**Composante sémantique** : c'est l'étude thématique et l'interprétation du message.

-**Composante linguistique** : c'est l'acte d'alternance et des moyens linguistiques dans un tour de parole.

### **2.3.5-Le rapport analyse conversationnelle / glissement sémantique**

« *La conversation est une interaction à caractère gratuit et non finalisé* ».

C. K. Orrecchioni, (1990, pp. 113-115).

En ce sens, la conversation nous apparaît comme un vaste champ de recherche par rapport aux sciences du langage d'une façon générale, il s'agit tout d'abord de s'intéresser à l'organisation du dialogue spontané afin de déceler les différents points qui caractérisent cette pratique langagière.

A nos yeux, il s'agit d'analyser une conversation d'une façon pertinente en s'appuyant sur les différentes approches de l'analyse thématique et étudier les structures lexicales de chaque énoncé. L'analyse syntaxique aussi bien nous semble utile dans ce cas d'étude car l'analyste d'une conversation se trouve automatiquement face à l'étude du système grammatical et des structures syntaxiques dans la conversation.

Le rapport analyse conversationnelle / glissement sémantique se réalise par le fait de reposer sur la description linguistique des systèmes des énoncés qui structurent la conversation, ce rapport se fait également sur les approches de la sociolinguistique du moment que l'analyse conversationnelle relève d'une démarche sociolinguistique par excellence.

Il s'agit dans ce contexte d'une liaison de deux études, la première est celle de l'analyse conversationnelle qui est issue des études sociolinguistiques.

La deuxième est celle du repérage et de l'analyse des glissements sémantiques, cette étude s'inspire de la linguistique contrastive et des systèmes grammaticaux qui régissent le dialogue.

Véronique Traverso note « *Un autre procédé fréquent, lié aux glissements thématiques, est l'épinglage linguistique qui consiste à relever, dans le discours de son interlocuteur, un mot ou syntagme qui devient source d'une élaboration ludique* ». V. Traverso (1999, p. 85).

Le glissement sémantique dans les pratiques langagières n'était objet d'étude que dans peu de travaux dans les domaines de la grammaire et du lexique, raison pour laquelle nous n'avons pas trouvé de ressources bibliographiques sur lesquelles nous devons nous appuyer. Tout glissement sémantique est considéré comme un phénomène linguistique, un obstacle dans une interaction verbale. Dans le cadre de notre étude, nous posons une question qui nous semble importante :

De quoi relèvent les glissements sémantiques ?

Afin de répondre à cette question, nous mettons en statut les hypothèses suivantes :

- Les glissements sémantiques sont le résultat de contact des langues.
- Les glissements sémantiques résultent d'un manque de compétences langagières chez les interlocuteurs.
- Les glissements sémantiques dépendent des milieux socioculturels des interlocuteurs.

En analysant notre corpus dans le chapitre suivant, nous répondrons aux questions qui précèdent en nous appuyant sur ces hypothèses.

# Chapitre 3

**« Corpus et analyse des glissements sémantiques »**

### **3.1-Le corpus**

#### **3.1.1-Normes de transcription**

Dans une étude en sociolinguistique urbaine, le chercheur se retrouve face à un déficit méthodologique majeur, celui du recueil des données ; dans notre cas, nous nous sommes limités à faire des enregistrements de conversations de deux à trois participants. Les conversations sont d'une durée de deux minutes et trente seconde à cinq minutes.

Notre corpus est constitué de cinq conversations faites entre étudiants inscrits en licence en langue française. Pendant notre enregistrement, nous avons rencontré quelques soucis reliés à la manière de parler des étudiants et de leur prononciation ; bruit au niveau des salles de TD et à la bibliothèque de la faculté, raison pour lesquelles ça nous a obligés à refaire parfois les enregistrements peu audibles.

Pour transcrire nos conversations, nous nous basons sur le système de transcription orthographique, celui de Diane Vincent, détaillé ci-dessous : Les énoncés produits en langue française sont signalés par le caractère Calibri (13), pour ce qui est de des énoncés prononcés en arabe, ils sont signalés par le caractère Times New Roman italique (13) en gras. La traduction des énoncés arabes entre parenthèse avec le caractère Calibri gras. Quant aux glissements sémantiques, nous les écrivons en caractère Lucida Calligraphy (11) gras.

### 3.1.2-Lettres arabes et leur traduction en français

Lettre	Prononciation arabe	Prononciation française
y	ي	ya
ç	ع	a
k	ق	k
h	ح/ه	h /a
r	ر	r
gh	غ	gh
kh	خ	kh

### 3.1.3-Transcription des conversations

#### Extrait 1

Durée : 04 minutes.

Nombre de participants : 02.

N. 1 : Bon, je pense que la vie est sacrée et moi personnellement j'ai peur de la mort

H. 2 : Mais la peine la mort, la peine de la mort *yaçni lkissas, taçarfi lkissas* (c'est-à-dire la peine de mort, vous connaissez la peine de mort ?)

N. 3 : Oui, bien sûr

H. 4 : c'est notre religion qui, la peine de la mort est une peine prévue par la loi consiste à exécuter une personne ayant été reconnue coupable d'une faute qualifiée

N. 5 : et ce n'est pas d'être contre les droits de l'homme d'on autorise la peine de mort

H. 6 : Bon tu es pour ou contre la peine de mort ?

N. 7 : je suis pour la peine de mort

H. 8 : tu peux donner des arguments ?

N. 9 : parce qu'elle fait baisser le taux de la criminalité dans la société et on n'est pas sûr, ça ne garantit pas que le coupable ne commit pas la même erreur une deuxième fois

H. 10 : non, je suis contre la peine de mort parce que des fois elle réduit, mais pour moi des fois ne réduit pas les taux de criminalité

N. 11 : Peut être un criminel qui tuera quelqu'un mais *il commencera sa faute plusieurs fois* puisqu'il a déjà commis la première il doit être punis

H. 12 : Mais évidemment y a des cas graves

N. 13 : comme quoi ? donne-moi un exemple, *çtina mital çla hada* (donne-nous un exemple sur ça) normalement

H. 14 : *ma çlabalich* (je ne sais pas)

**N. 15** : il faut donner des arguments, *taçtina (donne-nous)* des preuves *çla hada (sur ça)* comment dire *ray taçak (ton avis)*, ton point de vue ?

**H. 16** : des fois *haka kayèn yadakhouhoum fi hadak ygouloulah lmassah lçakli, ykadou yébrou (comme ça, il y a qui les mettent dans des cliniques des malades mentaux)*, c'est pas obligé de les tuer directement

**N. 17** : mais cela dit qu'on va faire de l'assassin, on va s'occuper de lui

## Extrait 2

Durée : 02 minutes.

Nombre de participants : 02.

R. 1 : j t'ai vu tout à l'heure écouter de la musique raï

H. 2 : ouai, je *kif* cette musique

R. 3 : moi personnellement j'aime pas cette musique

H. 4 : ça te plait pas ?

R. 5 : non, ça ne me plait pas, à part quelques chanteurs comme cheb khaled, cheb mami sinon vraiment *je ne trouve pas cette musique*

H. 6 : ben si tu écoutes cheb khaled et mami tu aimes non seulement cette musique

R. 7 : j'ai entendu que tu es chanteur, c'est vrai ?

H. 8 : ouai, je suis un chanteur débitant de trois ans

R. 9 : *tu veux ramener de l'argent avec ça ?*

H. 10 : ouai, avec le temps

R. 11 : tu vends tes chansons ?

H. 12 : non, loisir

R. 13 : tu dis contre, mais tu veux terminer tes études

H. 14 : ouai

R. 15 : Qu'est-ce que tu aimes aussi ?

H. 16 : *ghi* la musique, domaine *taçi*

R. 17 : à part *lmoussika, cha tabghi* ? (la musique, qu'est-ce que tu aimes ?)

H. 18 : j'aime mon pays

### Extrait 3

Durée : 03 minutes.

Nombre de participants : 03.

N. 1 : Hanaa t'as vu la nègre qui était devant la porte ?

H. 2 : oui, je l'ai vue tout à l'heure *kanét çand el bab, malha ?* (elle était devant la porte, qu'est-ce qu'elle a ?)

Y. 3 : ah non, stop, stop, la nègre et tout, ce n'est pas bien !

N. 4 : qu'est-ce que tu as ? *rak édas çlih* (tu la défends)

Y. 5 : on dit dans l'Islam, *flislam cha ngoulou, la farka bayna assouad wala abiad* (dans l'Islam qu'est-ce qu'on dit ? Il n'a pas de différence entre brun et blond)

N. 7 : mais restera nègre !

Y. 8 : ah non, ça c'est le racisme parce qu'*on ne peut pas baisser au gens*

N. 9 : moi personnellement je suis contre le racisme, je n'aime pas quelqu'un de raciste

Y. 10 : mais pourquoi tu dis nègre ?

N. 11 : nègre parce qu'elle a une peau nègre

Y. 12 : nègre, qu'est-ce que ça veut dire nègre ?

N. 13 : elle est noire de peau

Y. 14 : Noire de peau et puis c'est tout !

H. 15 : elle veut dire qu'elle est juste différente de nous

Y. 16 : non, c'est juste une couleur, *lbachra taçha kahla, hada makan* (sa peau est noire seulement)

H. 17 : *j'vais vous simplifier les choses*, on est tous des êtres humains

Y. 18 : *hadi ouah hadra chaba goulthi* (bien dit)

N. 19 : ana, je n'ai pas dit le contraire

Y. 20 : mais oui quoi ? *gouli sé mouha* (dis elle s'appelle) Selma, c'est pas la nègre

N. 21 : ana, je les aime pas trop les nègres

Y. 22 : parce que les pays développés *rahoum içakbou li ygoulou* (ils punissent qui disent) nègre dans les stades et tout, parce que il y a des joueurs nègres dans l'Europe comme Eriq Abidal.

N. 23 : oui, je le connais

Y. 24 : il est noire de la peau

H. 25 : *tu rentre le sport donc*

Y. 26 : Non, sport *khalih çla jiha rana nahadrrou hnaya çla* (**laisse le sport à part, nous parlons du racisme**) le raciste, le racisme plutôt

N. 27 : tu insistes sur la peau, surement t'as trop de copains qui sont noirs

Y. 28 : bien sûr, je les aime, je les kif, même j'ai un ami qui s'appelle Sébastiao, il vient de Mozambique, j'ai un ami de Comores, c'est normal

N. 29 : moi je n'aime pas avoir une copine noire

H. 30 : mais y pas de problème de parler ou de rester avec une nègre

#### Extrait 4

Durée : 02 minutes et trente secondes

Nombre de participants : 02.

B. 1 : Tu sais, nous sommes en mois de décembre, tu sais combien il nous reste ? cinq mois, tu t'rencontre, c'est pas vrai, *mén bçad cha ghadi ndirou* ? (après qu'est-ce qu'on va faire ?)

D. 2 : je sais pas, on va être, *nhaoussou çla khédma* (on cherche un travail)

B. 3 : *lkhédma* ! (le travail) tu trouves un travail, chômage direct

D. 4 : je crois pas non, toi tu es jeune, *tkadi takhadmi, talki* (tu pourras travailler, tu trouveras) un travail vite

B. 5 : vite, tu trompes, avec tous les jeunes qui sont en chômage depuis longtemps, non

D. 6 : personne ne sait

B. 7 : alors et pour le master ?

D. 8 : j'pense pas au master, *ana (moi)* déjà *je n'ai pas pris le premier semestre*

B. 9 : non, ana je l'ai

D. 10 : c'est pas grave, *ghadi ndir* (je vais faire) des efforts *f*'deuxième (en deuxième) semestre

B. 10 : je te cache pas, je veux partir terminer mes études à l'étranger

D. 11 : bon courage ! t'es sérieuse tu mérites

B. 12 : mais j'ai peur c'est difficile là bas

D. 13 : non, tu es capable, ne rate pas l'occasion

### 3.2-Analyse des glissements sémantiques

Après avoir repéré les glissements sémantiques dans nos conversations, nous passons à l'analyse des données en nous basant sur les approches de Maurice Gross dans le cadre des études des glissements sémantiques des verbes et des compléments dans un premier temps et sur l'étude des systèmes syntaxiques en mettant l'accent sur la structure de l'énoncé. Maurice Gross (1975, p. 100) montre que les verbes supports peuvent être identifiés par leurs propriétés syntaxiques en appliquant le principe de la double analyse.

Il propose ainsi trois modèles de structures syntaxiques en rapport avec l'analyse sémantique d'un énoncé. Ainsi ces structures sont les suivantes :

**$N_0 + V$**

**$N_0 + V + Prép + N_1$**

**$N_0 + V + Prép + N_1 + Prép + N_2$**

### Conversation 1 :

Le glissement sémantique repéré réside dans l'énoncé suivant :

Peut être un criminel qui tuera quelqu'un mais *il commencera sa faute plusieurs fois* puisqu'il a déjà commis la première il doit être punis.

D'une façon particulière, nous retenons uniquement le passage qui possède le glissement sémantique.

*Il commencera sa faute plusieurs fois.*

Cette énoncé est selon l'approche de Maurice Gross appartient au deuxième type de structure syntaxique selon le model suivant :

**$N_0 + v + Prép + N_1$**

Ce qu'explique le tableau suivant :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Il	commencer	La préposition est remplacée par le pronom possessif (sa).	faute

### Remarque :

Syntaxiquement la structure de cette phrase est juste car elle obéit aux systèmes syntaxiques.

Du point de vue sémantique, cet énoncé contient une incohérence sémantique pour le verbe « commencer ». L'emploi de ce verbe pose une nuance et une certaine ambigüité sémantique. En nous référant à la totalité de l'énoncé :

Peut être un criminel qui tuera quelqu'un mais *il commencera sa faute plusieurs fois* puisqu'il a déjà commis la première il doit être punis.

Nous constatons que le complément d'objet direct (sa faute) ne peut pas être utilisé avec le verbe « commencer ». Dans les tableaux de Maurice Gross (1975, p. 235), le verbe commencer est qualifié comme un verbe qui s'utilise généralement avec un complément infinitif.

De plus, l'expression sémantique commencer sa faute, nous paraît une expression *figée* au niveau du verbe support commencer. Le sens de ce verbe n'est pas compatible avec la thématique générale de la phrase, car (commencer) est au sens générale c'est entamer et débiter, ce qui s'oppose carrément au sens de notre énoncé. De cette façon, le verbe doit être remplacé par les verbes : refaire, répéter, commettre, que nous avons pu trouvés au fur et à mesure de l'intention sémantique de l'énoncé. Ainsi, l'énoncé recouvre les structures sémantiques suivantes :

- 1)-Il refera sa faute.
- 2)-Il répétera sa faute.
- 3)-Il commettra la même faute.

**Remarque :**

Dans les phrases (1) et (2), les verbes refaire et répéter ont gardé la même structure du complément d'objet direct (sa faute), en revanche, dans l'énoncé (3) nous avons dû modifier la structure du complément d'objet direct afin de garder le même trait sémantique de l'énoncé.

## Conversation 2 :

Dans cette conversation, nous avons pu constater deux glissements sémantiques de verbe, le premier est celui de l'énoncé :

Non, ça ne me plaît pas, à part quelques chanteurs comme cheb khaled, cheb mami sinon vraiment *je ne trouve pas cette musique*.

Et pour cela nous gardons seulement dotée de glissement sémantique.

*Je ne trouve pas cette musique*.

Cette partie d'énoncé dépend de la structure syntaxique :

**$N_0 + v + Prép + N_1$** .

Ainsi le tableau suivant le précise :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Je	trouve	La préposition est remplacée par l'adjectif démonstratif (cette).	musique

### Remarque :

Syntaxiquement cette phrase est correcte car elle est conforme aux règles des systèmes syntaxiques.

Sur le plan sémantique, l'intention sémantique du verbe « trouver » de cet énoncé paraît incomprise, la preuve apparaît par le fait de dire dans l'énoncé qui le précède (non, ça ne me plaît pas, à part quelques chanteurs comme cheb khaled, cheb mami sinon vraiment, *(je ne trouve pas cette musique)*). Il n'y pas de coordination de sens entre la première proposition (non, ça ne me plaît pas, à part quelques chanteurs comme cheb khaled, cheb mami sinon vraiment), et la deuxième proposition (*je ne trouve pas cette musique*).

En examinant la structure thématique de la première proposition, (non, ça ne me plait pas, à part quelques chanteurs comme cheb khaled, cheb mami sinon vraiment), nous constatons qu'elle est sémantiquement cohérente, en revanche, la deuxième proposition (*je ne trouve pas cette musique*) semble figée au niveau du verbe « trouver », par rapport au sens général de cette proposition ce qui fait une inadéquation sémantique entre le verbe et son complément d'objet direct.

De cela, le sens exact du verbe trouver est en contradiction avec le sens de notre énoncé. En effet, le verbe « trouver » est en ce sens doit être remplacé par :

Aimer, estimer, préférer, et de cette façon nous obtenons ces trois phrases :

- 1)-Je n'aime pas cette musique.
- 2)-Je n'estime pas cette musique.
- 3)-Je ne préfère pas cette musique.

**Remarque :**

Nous pouvons employer d'autres verbes qui expriment le même sens dans notre énoncé, tels que : favoriser, adorer,...etc.

Le deuxième glissement sémantique est celui de l'énoncé :

*Tu veux ramener de l'argent avec ça ?*

Cette phrase renvoie à la structure syntaxique :

**$N_0 + v + Prép + N_1$** .

Ainsi le tableau suivant le précise :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Tu	veux ramener	de + l' (un déterminant partitif).	argent

**Remarque :**

La structure syntaxique de l'énoncé est correcte.

Sur le plan sémantique, cet énoncé paraît nuancé en examinant le sens exprimé par le verbe « ramener » et l'intention sémantique de l'interlocuteur.

D'une part, le verbe « ramener » dans son sens courant, il exprime : amener de nouveau ou apporter.

D'autre part, l'intention sémantique du verbe « ramener » dans notre énoncé ne s'oriente pas au sens exact du verbe, il s'agit donc d'un glissement sémantique du verbe « ramener » à son complément d'objet, ainsi ce verbe ne correspond pas au sens que locuteur veut exprimer.

Finalement, d'autres verbes doivent être sélectionnés pour remplacer le verbe « ramener » tels que : gagner, obtenir, bénéficier, acquérir.

De cela, nous retenons les phrases suivantes :

- 1)-Tu veux gagner de l'argent avec ça ?
- 2)-Tu veux obtenir de l'argent avec ça ?
- 3)-Tu veux bénéficier de l'argent avec ça ?
- 4)-Tu veux acquérir de l'argent avec ça ?

### Conversation 3 :

Dans cet extrait de conversation, nous avons ou constater trois glissement au niveau des verbes avec leurs compléments d'objets.

Le premier glissement sémantique est celui de l'énoncé suivant :

*On ne peut pas baisser aux gens.*

Syntaxiquement cet énoncé est conforme à la structure !

**$N_0 + V + Prép + N_1$**

Ainsi le tableau suivant le précise :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
On	peut baisser	aux	gens

#### Remarque :

Dans ce cas de figure, l'énoncé est incorrect syntaxiquement, il n'obéit pas aux règles syntaxiques, car le verbe baisser doit être accompagné par un complément d'objet direct et pas préposition + un nom.

#### **Sujet + verbe (baisser) + complément (un nom).**

Sur le plan thématique, cet énoncé une nuance absolue au niveau du verbe « baisser », également il y a un amalgame entre préposition et déterminant. Tout d'abord, le verbe « baisser » peut être employé dans un énoncé pour dire baisser quelque chose et pas quelqu'un ce qui s'oppose au cas de notre énoncé. De plus, dans les tableaux de classements des verbes de Maurice Gross, le verbe (baisser) nécessite un nom comme complément et non pas une préposition + un nom. En effet, cet énoncé appelle un verbe compatible avec l'intention thématique du locuteur qui veut dire faire perdre la valeur de quelqu'un.

A cet effet, nous avons pu trier des verbes qui peuvent remplacer le verbe (baisser) dans cet énoncé, citons : déprécier, mépriser, dévaloriser, ainsi nous recouvrons les structures suivantes :

- 1)-On ne peut pas déprécier les gens.
- 2)-On ne peut pas mépriser les gens.
- 3)-On ne peut pas dévaloriser les gens.

Le deuxième glissement sémantique est le plus notable dans notre perspective :

*j'vais vous simplïciter les choses.*

Sur le plan syntaxique, cet énoncé se base sur la structure suivante :

**$N_0 + N_2 + V + \text{Prép} + N_1$**

Comme le tableau suivant le montre :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>N<sub>2</sub></b>	<b>V</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Je	vous	vais simplïciter	/	les choses

**Remarque :**

Cet énoncé est correct sur le plan syntaxique.

Sur le plan sémantique, le mot « simplïciter » n'a aucun sens étant donné qu'il n'existe pas en étymologie de la langue française.

Dans cet état, le locuteur prononce le verbe d'une façon incorrecte, comme le montre la transcription phonétique :

**[ sɛ̃plisite ]**

Quand le mot est transcrit phonétiquement seul, il paraît juste parce qu'il se prononce et se transcrit de la même façon que le nom la simplicité [ lasɛ̃plisite ].

En revanche, s'il est transcrit avec la phrase dans laquelle il est verbe, *j'vais vous simplïciter les choses*, [ ʒvɛvusɛ̃plisiteleʒz ].

Il est qualifié comme un faux mot, un mot qui n'existe plus dans la langue française. Cette phrase est totalement figée, elle n'aura pas de sens sans substituer le mot (simplïciter) et le remplacer par le verbe adéquat (simplifier), ainsi la phrase devient :

-Je vais vous simplifier les choses.

Le troisième glissement sémantique est celui du verbe (rentrer) dans cet énoncé :

*Tu rentre le sport donc.*

Cette phrase correspond à la structure syntaxique :

**$N_0 + V + \text{Prép} + N_1$**

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Tu	rentre	/	le sport

**Remarque :**

Sur le plan syntaxique, cette phrase est correcte.

Sur le plan sémantique, il y a une nuance de sens au niveau du verbe « rentrer », ce verbe signifie dans son sens authentique : *pénétrer dans* ou *entrer dans*.

Mais, la structure thématique de notre énoncé ne renvoie pas au sens du verbe « rentrer », autrement dit le sens de cet énoncé n'est pas adéquat à celui de ce verbe.

En effet, cet énoncé semble figé, il possède un glissement sémantique au niveau du verbe (rentrer). A travers l'examen sémantique, nous sélectionnons les verbes qui sont convenables avec l'intention sémantique de l'énoncé, tels que : citer, évoquer, et l'énoncé recouvre en fait des deux structures :

1)-Tu cites le sport donc.

2)-Tu évoques le sport donc.

#### Conversation 4 :

Dans cette conversation, nous avons conçu un seul glissement sémantique, celui du verbe (prendre) dans l'énoncé suivant :

*je n'ai pas pris le premier semestre.*

Cet énoncé est lié à la structure syntaxique suivante :

**$N_0 + V + Prép + N_1$**

Et le tableau suivant le précise :

<b>N<sub>0</sub></b>	<b>v</b>	<b>Prép</b>	<b>N<sub>1</sub></b>
Je	ai pris	/	le premier semestre

#### Remarque :

Cette phrase est correcte sur le plan syntaxique.

Sur le plan sémantique, il y a une certaine ambiguïté concernant le verbe « prendre », le locuteur parle d'une action qui est passée en s'appuyant sur le passé composé tant qu'il dit (ai pris).

Le verbe « prendre » dans cet énoncé est mal utilisé, il n'a aucun rapport avec le sens de la phrase, ce qui résulte en un figement au niveau du groupe verbal.

D'une part, dans notre phrase, l'intention sémantique est de dire que le locuteur n'a pas eu ou n'a pas obtenu son semestre. De là, nous trions les verbes qui semblent adéquats avec la structure thématique de l'énoncé, comme : avoir, obtenir, acquérir.

Donc, nous recouvrons ces structures :

- 1)-Je n'ai pas eu le premier semestre.
- 2)-Je n'ai pas obtenu le premier semestre.
- 3)-Je n'ai pas acquis le premier semestre.

## **Conclusion générale**

Pour conclure, nous dirons qu'à travers ce modeste travail de recherche en sciences du langage d'une façon générale et en sociolinguistique et en sémantique d'une façon particulière, nous avons voulu mettre l'accent sur un phénomène important, celui du statut de la langue française en Algérie, en examinant un type particulier de situation de communication où elle est employée.

Nous nous sommes intéressés également à l'étude des phénomènes linguistiques qui résultent du contact des langues dans les pratiques langagières des étudiants de licence de français. En cela, nous avons pu retenir des informations utiles en ce qui concerne le phénomène d'alternance codique et ses types, l'interférence linguistique et ses types.

Sur le plan théorique, nous nous sommes appuyés sur des recherches menées par de nombreux linguistes, théoriciens et grammairiens qui ont contribué à l'essor des sciences du langage. Sur le plan méthodologique, nous avons appris comment lire et structurer, synthétiser des idées et des passages. Tout cela était de nature à nous orienter vers de bonnes connaissances en recherche en sciences du langage, domaine qui nous passionne depuis longtemps.

A la lumière de cette contribution, nous avons constaté que les étudiants de licence de français produisent des discours métissés, et que chaque locuteur possède son propre répertoire langagier ; cela nous est apparu à travers les conversations enregistrées et recueillies. Il y a des locuteurs qui parlent l'arabe, le français et des variétés issues de leurs milieux socioculturels tels que les étudiants qui ont des origines kabyles qui nous ont montré des compétences considérables en échange de parole bilingue avec leur dialecte.

Cette étude nous a permis de toucher un domaine de recherche très vaste dont les implications sont multiples, celui de la sociolinguistique et de l'analyse conversationnelle qui est jusqu'à nos jours objet d'étude de plusieurs mémoires et thèses, ce qui témoigne de son essor.

Ce travail nous a conduits à étudier un phénomène linguistique fréquent, mais qui n'est pas trop étudié dans les pratiques langagières : il s'agit du glissement sémantique des verbes et de l'incohérence avec leurs compléments.

Enfin, à travers l'analyse de nos données, nous avons constaté que le glissement sémantique est le résultat :

- d'un manque de compétence en langue française.
- du recours aux systèmes de la langue maternelle à travers la traduction, les emprunts et le transfert.

# Références bibliographiques

Ali Benchérif, M-Z. (2009), « Choix de l'alternance de langues dans une conversation bilingue / exolingue entre deux locutrices algériennes immigrée / non immigrée », *Synergies Algérie*, n° 05, Annaba, pp. 119-137.

Ali Benchérif, M-Z. (2009), « L'emploi alternatif de l'arabe algérien et du français dans des conversations bilingues : Modes de fonctionnement, régulation et ritualisation dans les séquences d'ouverture », *Synergies Algérie*, n° 08, Annaba, pp. 79-89.

Bange, P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.

Baylon, C. et Fabre, P. (2003), *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan.

Belkacem, H. (2009), « Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élèves de terminale », *Synergies Algérie*, n° 04, Annaba, pp. 281-294.

Billiez, J, et Dabéné, L. (1992), « Autour du multilinguisme », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 06, Université de Stendhal de Grenoble 3.

Bonnard, H. (2001), *Les trois logiques de la grammaire française*, Bruxelles, Duculot.

Causa, M. (2007), « Enseignement bilingue. L'indispensable alternance codique », *Le français dans le monde*, n° 351, Paris.

Colletta. J. M, De Nuچهze. V-M. (2002), *Guide terminologique pour l'analyse du discours* : (Lexique des approches pragmatiques du langage), Bern, Peter Lang SA.

Débyser, F. (1970), *La linguistique contrastive et les interférences*, Paris, langue française.

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin., Marcellesi, C., Marcellesi, J-P., et, Mévél, J-P., (1999), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas /HER.

Duclos, J. (1992), *Dictionnaire du français d'Algérie*, Paris, Bonneton.

Elimam, A. (2006), *L'exception linguistique en didactique*, Oran, Dar El Gharb.

Filippi, P-M. (1995), *Initiation à la linguistique et aux sciences du langage*, Paris, Marketing.

Furukawa, N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Bruxelles, Duculot.

Ghoul, H. (2009), « Variations linguistiques dans le marquage du territoire dans la ville de Tunis », *Synergies Tunisie*, n° 01, Tunis, pp. 119-124.

Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.

Gross, M. (1982), « Classification des phrases figées du français », *Revue québécoise de linguistique*, n° 02, Presse de l'Université de Québec, pp. 151-185.

Haillet, P. P. (2005), *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, de boeck.

Hassan, A. (1974). « Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes ». In *la pédagogie des langues vivantes* n°5, p. 171.

Malek, A. (2007), « La transition de l'intraphrastique à l'interphrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens », *Synergies Algérie*, n° 01, Annaba, pp. 49-62.

Orrecchioni, C. K. (1986), *Décrire la conversation*, Lyon, Presse universitaire de Lyon.

Taleb Ibrahim, K. (2001), *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El Hikma.

Traverso, V. (1999), *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.

Vincent, D. (2001), « Les enjeux de l'analyse conversationnelle », *Revue québécoise de linguistique*, n° 01, Québec, Erudit, pp. 177-198.

Zaboot, T. (2010), « Les pratiques langagières de locuteur(s) bilingue(s) », *Synergie Algérie*, n° 09, Annaba, pp. 201-210.